

BOUTS PILOTES CYLINDRIQUES POUR ELEMENTS FILETES

Page 1/3

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

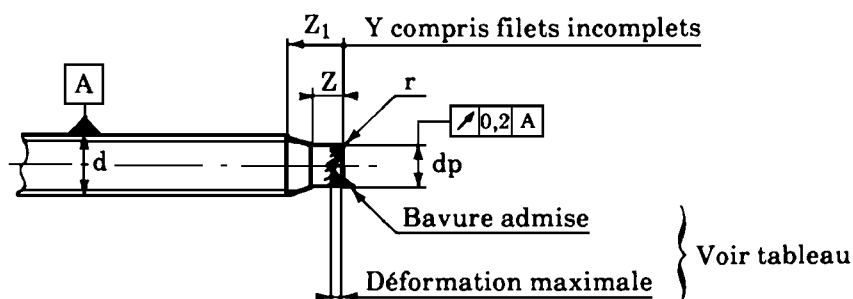
Ce document est en conformité technique avec la norme RENAULT 07-00-051.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et de RENAULT en Décembre 1982.

SOMMAIRE

1. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
2. COTES FONCTIONNELLES DES VIS	2
2.1. LONGUEUR FILETÉE MINIMALE UTILE	2
2.2. LONGUEUR FILETÉE MAXIMALE	2
3. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	3
3.1. HISTORIQUE	3
3.2. DOCUMENTS CITÉS	3
3.3. EQUIVALENT À :	3
3.4. CONFORME À :	3
3.5. MOTS CLEFS	3

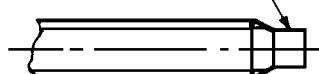


d		3	4	5	6	7	8	10	12	14	16
dp	max.	2,3	3	3,8	4,5	5,4	6,1	7,8	9,4	11	12,7
	min.	2,1	2,8	3,6	4,3	5,2	5,9	7,6	9,1	10,7	12,4
Z	min.	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	5,5	6,5	7
Z ₁	max.	2,75	3,75	4,5	5,5	6	7,1	8,75	10,4	12	13
Déformation		0,25	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	1	1	1,5
r	max.	0,3			0,4			0,5		0,8	
Bavure	max.	0,25			0,3			0,5			

1. EXPRESSION SUR DOCUMENTS

Porter au plan l'indication ci-après.

Bout pilote (B11 2125)



2.COTES FONCTIONNELLES DES VIS

2.1.LONGUEUR FILETEE MINIMALE UTILE

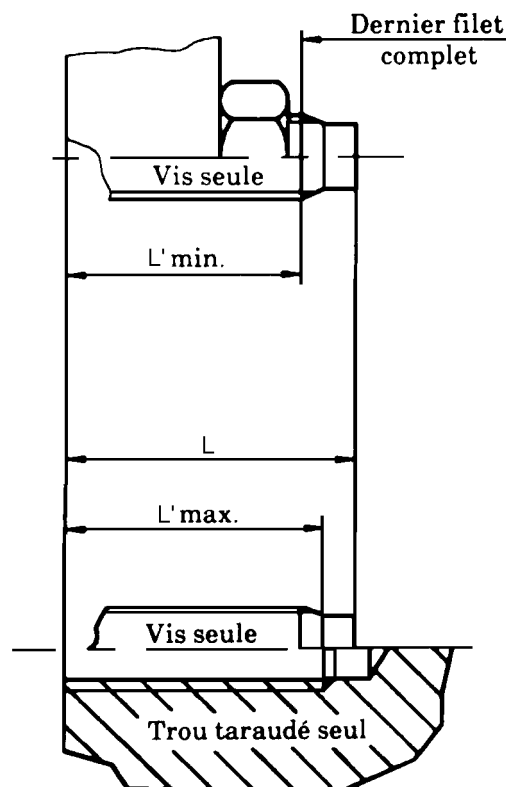
Pour une vis de longueur nominale L, c'est la longueur L' min. de filets complets utiles.

$$L' \text{ min.} = L \text{ min.} - Z_1 \text{ max.}$$

2.2.LONGUEUR FILETEE MAXIMALE

Pour une vis de longueur nominale L, c'est la longueur L' max., limite d'interférence dans un trou borgne taraudé suivant norme B11 1140.

$$L' \text{ max.} = L \text{ max.} - Z \text{ min.}$$



Nota : Ces valeurs fonctionnelles arrondies sont difficiles à vérifier et doivent être considérées comme des valeurs théoriques. Il est donc prudent de réserver une marge de garantie dans les calculs de cote.